

Louis DUCREUX (CFDT) et Marie-Jeanne SIMONINI (U2P), élus Président et Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Corse

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Louis DUCREUX (CFDT) et Marie-Jeanne SIMONINI (U2P) deviennent respectivement Président et Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Corse. Ils succèdent à Marie-Jeanne SIMONINI (U2P) et Filippo BOSNET (CFTC), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Louis DUCREUX (CFDT), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Corse

Actuellement, rédacteur territorial dans la fonction publique, Louis Ducreux est membre CFDT depuis 1989 et a toujours œuvré dans la formation professionnelle. En 1990, il devient administrateur d'Agefos PME jusqu'à sa dissolution et revient membre de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP à son installation en septembre 2020.

Défenseur du paritarisme et militant pour le développement des compétences, il a exercé d'autres mandats, notamment au sein du FONGECIF. Il a renouvelé son mandat à AT PRO et est co-vice-président du CREFOP.

Au sein de la CFDT, il est d'abord Secrétaire Général de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) pendant 4 ans, et actuellement Secrétaire Général Adjoint.

Marie-Jeanne SIMONINI (U2P), Vice-Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Corse

Artisane, coiffeuse de métier depuis 1964, Marie-Jeanne Simonini a vite compris que la formation était le levier indispensable pour évoluer et faire grandir la profession. Elle a donc mis son énergie au service de la formation. Ses différents mandats et missions : Conseillère municipale, Conseillère prudhommale, Présidente Régionale des coiffeurs, Médiatrice du CPSTI, Présidente du CA à l'IUT, siège au CA de l'union des présidents de UNPIUT, lui ont permis de parcourir le monde notamment les formations au Japon et s'insuffler de belles initiatives dans le domaine de la formation avec le module proposé en conseil en image, et au savoir-être des individus. Elle a été nommée Présidente lors de l'installation de la 1^{ère} CPR en 2020.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Je veux continuer le travail accompli pour le développement des entreprises et des salariés avec l'ensemble de la délégation régionale et apporter mon concours à ce développement. Je souhaite faire rayonner Opco EP sur notre territoire, être à l'écoute et au service de nos bénéficiaires dans la droite ligne des orientations définies par nos branches professionnelles et relever quelques défis. Ma priorité est axée à la fois sur la mise en œuvre du Plan d'Action Régional en réponse à nos problématiques, mais également la déclinaison des politiques d'Opco EP à la maille de notre territoire. » **Louis DUCREUX (CFDT), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Corse**

« Cette nouvelle nomination est importante pour poursuivre le travail initié depuis 2020, à la fois par le Conseil d'Administration de l'Opco mais également par les équipes de proximité en région. Il est de notre responsabilité d'accompagner le territoire et toutes ses composantes au plus près de ses besoins en restant en conformité avec les orientations stratégiques définies par nos branches professionnelles et notre CA. Notre priorité est de déployer notre Plan d'action régional mais également de se projeter pour anticiper par rapport aux besoins des demandes à venir. » **Marie-Jeanne SIMONINI (U2P), Vice-Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP Corse**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com